

CN de pré-entrée du 27 août 2015

Intervention au débat général de Virginie SOLUNTO pour le SNUipp-FSU67

Alors que les fonctionnaires subissent de plein fouet les conséquences des différentes politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs, notre organisation syndicale s'interroge et va interroger les sections et plus largement tous les enseignants sur le positionnement qu'elle devra avoir quant à la signature de l'accord PPCR (Parcours Professionnels Carrière Rémunérations) que le gouvernement cherche à imposer aux organisations syndicales des 3 versants de la fonction publique.

Cet accord qui associe la question des salaires et des statuts est avant tout basé sur un chantage inadmissible et un semblant de dialogue social : l'ensemble des mesures prévues – et même si certaines vont dans le bon sens – y compris l'éventuelle discussion sur le point d'indice en février 2016, est conditionné par un accord majoritaire et seules les organisations signataires seraient amenées à discuter d'un certain nombre de propositions dans le cadre du comité de suivi. Il y a une volonté délibérée politique de la part du gouvernement à diviser, à brider les organisations syndicales, à les mettre en porte à faux avec leurs militants et au-delà avec toute la profession, à affaiblir ainsi un légitime combat syndical contre l'austérité, le 8 octobre par exemple.

Par cet accord, le gouvernement refuse l'augmentation générale des agents par le dégel et la revalorisation de la valeur du point d'indice au profit de mesures de reconstruction des grilles, dans une enveloppe budgétaire restreinte et inchangée. Il prévoit, au mieux, une "réunion salariale" et une évolution de la valeur du point d'indice au vu des indicateurs économiques.

Les personnels ont perdu à ce jour, du fait du gel de la valeur du point d'indice et de l'augmentation de la cotisation retraite, environ 6 % de pouvoir d'achat depuis juillet 2010. Les propositions, qui seront à décliner ministère par ministère, ne sont pas à la hauteur des revendications syndicales et sans commune mesure avec la perte de rémunération. De même le calendrier de mise en œuvre particulièrement étalé dans le temps engage peu le gouvernement avec les échéances électorales à venir, comme le confirme la dernière intervention de la ministre « la revalorisation c'est pour le prochain quinquennat ».

Le gouvernement déclare qu'il s'agit « *d'adapter la durée et le déroulement de carrière (...) avec la durée réelle de la vie professionnelle* ». De quoi s'agit-il d'autre que d'adapter la carrière à l'allongement de la durée des cotisations des réformes de retraites successives? De plus, avec les « *modalités d'appréciation de la valeur professionnelle* », il ouvre aussi la porte au développement d'une partie de la rémunération au mérite pour les enseignants !

Alors que le gouvernement continue et amplifie sa politique d'austérité, dans un contexte globalement défavorable à la fonction publique, avec la poursuite des destructions d'emplois en dehors des ministères dits « prioritaires », alors que l'on mesure encore peu la portée et les conséquences des différentes réformes, dont la réforme territoriale, pour les agent-es, on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité d'une signature syndicale à un moment où il faudra observer attentivement les annonces pour le budget 2016, s'interroger aussi de signer avec un gouvernement qui est revenu sur beaucoup d'acquis sociaux et qui communique par des promesses qu'il ne tient pas, s'interroger aussi sur une absence de démarche commune avec les organisations avec lesquelles nous travaillons le plus pour construire un rapport de forces à la hauteur des enjeux.

Les syndicats enseignants de la FSU ont décidé de consulter les personnels sur la question de l'accord PPCR. On pourra regretter que la FSU n'ait pas décidé d'organiser une consultation « fédérale ». Il faut cependant permettre à chacun et chacune par une présentation « objective » des tenants et des aboutissants, d'en mesurer les enjeux pour une prise de décision lors des différentes consultations et au final lors du cdfn des 15 et 16 septembre.

